



## **RAPPORT DE GESTION**

**DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021**

**(Périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2020)**

**Le 10 février 2021**

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois et six mois close le 31 décembre 2020, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 10 février 2021. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant Orbit Garant, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions du COVID-19, l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion du COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières du COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue

de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2020 figurant sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **COVID-19**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale. Les gouvernements ont réagi à l'épidémie de la COVID-19 en mettant en œuvre des mesures d'urgence pour minimiser la propagation de la maladie, y compris la fermeture temporaire d'entreprises jugées non essentielles. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations économiques, ainsi que la volatilité des marchés boursiers, des prix des produits de base et des taux de change.

Les activités d'Orbit Garant ont été considérablement touchées par ces mesures à compter de la fin de son troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), alors qu'un certain nombre de projets de forage ont été suspendus ou reportés. Au Québec, en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles, les activités de la Société ont été suspendues du 24 mars 2020 au 20 avril 2020, date à laquelle elle a été autorisée à reprendre de façon graduelle et supervisée. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut et en Ontario a été temporairement réduite ou suspendue. Les opérations de forage d'Orbit Grant à l'international ont également été affectées, soit en raison des restrictions gouvernementales, soit des décisions des clients de réduire ou de retarder certains projets dans cet environnement difficile.

Orbit Garant considère que la santé et la sécurité de son personnel, de ses clients, de ses fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle opère est une priorité absolue. La Société a mis en œuvre des mesures de précaution en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses activités, fondées sur les recommandations ou les directives, émises par les autorités de santé publique et les gouvernements des diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

La direction a pris plusieurs mesures pour atténuer l'impact économique de la COVID-19 sur ses activités et ses opérations. Pour assurer qu'Orbit Garant a la capacité continue de s'acquitter de ses obligations financières et contractuelles, la Société: i) a fait une demande de subventions gouvernementales et d'aides mises à sa disposition par divers gouvernements en réponse à la COVID-19 ii) a retravaillé sa structure de coûts et reporté les dépenses non essentielles iii) a pris des dispositions avec Exportation et développement Canada (« EDC ») afin de suspendre temporairement les paiements de principal et intérêts sur ses dettes de EDC jusqu'en octobre 2020 (voir la note 16 dans les états financiers de l'exercice 2020) et iv) a pris des dispositions avec la Banque Nationale du Canada (« Banque Nationale ») pour modifier les clauses restrictives de sa facilité de crédit principale (la « Facilité de crédit »). La Société estime qu'à la suite de ces mesures, elle continuera de respecter ses obligations en vertu de ses accords de dette et disposer de ressources suffisantes afin de poursuivre ses activités.

Sur le plan opérationnel, la Société a entrepris plusieurs initiatives pour réduire les coûts et gérer sa position de liquidité au cours de cette période difficile. Il s'agit notamment d'une réduction des achats d'articles en stock et d'un programme visant à réduire progressivement les niveaux globaux des stocks. Il est important de noter que ces mesures ont été mises en œuvre sans affecter la capacité de la Société à accélérer ses activités. De plus, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 jusqu'au 30 septembre 2020, la direction et les administrateurs d'Orbit Garant ont accepté une réduction temporaire de 15 % de leur rémunération afin de soutenir la Société.

Au cours de la période des six mois close le 31 décembre 2020, Orbit Garant a enregistré un avantage lié à la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC ») au montant de 2,8 M\$, duquel 2,6 M\$ a été reconnu comme une réduction du coût des produits tirés de contrats et de 0,2 M\$ reconnu comme une réduction des dépenses générales et administratives.

Les activités de forage de la Société au Canada ont commencé à reprendre ou à augmenter progressivement au cours de la deuxième moitié de son quatrième trimestre de l'exercice 2020 et sont maintenant revenues aux niveaux d'avant la pandémie. Les activités de forage de la société en Afrique de l'Ouest ont commencé à reprendre ou à augmenter progressivement au premier trimestre 2021 et se rapproche maintenant des niveaux pré pandémie. Les activités de forage de la Société au Chili reste inférieures aux niveaux d'avant la pandémie.

L'impact à long terme de la COVID-19 est inconnu. Bien que la direction soit encouragée à voir les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral du Canada et les gouvernements de diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités, permettent maintenant la reprise des projets de forage minier, on ne sait pas si et quand l'activité de forage de la Société atteindra les niveaux d'avant la pandémie ou si certaines restrictions des activités seront rétablies en raison du COVID-19. La direction continuera de surveiller attentivement la situation. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, Orbit Garant continue de gérer sa structure de coûts variables et sa trésorerie, y compris une réduction des dépenses en immobilisations, afin de soutenir un niveau d'exploitation réduit dans certaines régions, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter à toute augmentation potentielle des restrictions liées au COVID-19, ou pour reprendre des opérations globales de façon plus normale.

### **SOMMAIRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 (« T2 2021 »)**

- Les produits se sont établis à 36,1 M\$, au T2 2021, comparativement à 38,3 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2020 (« T2 2020 »)
- Les activités de financement de la Société ont entraîné une réduction de 5,7 M\$ de la dette à long terme et des obligations locatives, comparativement à une augmentation de 1,5 M\$ au cours du T2 2020
- La marge brute a augmenté à 14,9 %, comparativement à 6,3 % au T2 2020
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup> (excluant la dotation aux amortissements) de 21,3 %, comparativement à 12,5 % au T2 2020
- Le BAIIA<sup>1)</sup> s'est établi à 4,4 M\$, comparativement à 1,0 M\$ au T2 2020
- Un bénéfice net de 0,3 M\$ a été inscrit, comparativement à une perte nette de 2,4 M\$ au T2 2020; et
- Au total, 376 303 mètres ont été forés, comparativement aux 365 696 mètres forés au cours du T2 2020.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

### **APERÇU DE LA SOCIÉTÉ**

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 227 appareils de forage et environ 1 100 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, et au Ghana. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; à Takoradi au Ghana et plus récemment à Conakry en Guinée pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication verticalement intégrées. La Société fabrique des appareils de forage, de l'équipement et des matériaux de forage personnalisés que la Société utilise dans ses opérations. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets

de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et international (qui englobe les activités de forage en surface et de forage souterrain).

Pour la période de six mois close le 31 décembre 2020 :

- Les services de forage spécialisé, ont représenté environ 40 % du total des produits de la Société, comparativement à 47 % au cours de la première partie de l'exercice 2020.
- Environ 78 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 22 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 66 % et 34 % des produits de la Société.
- Environ 73 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 82 % au cours de la première partie de l'exercice 2020. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 85 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 15 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

## **Éventualités**

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts potentiels résultant de diverses réclamations, le cas échéant, la direction estime que la résolution finale de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

En juin 2020, une réclamation d'une institution financière (le «Requérant») pour dommages et intérêts contre une filiale de la Société d'un montant de 843,7 millions de francs ouest-africains (« XOF ») (2,01 M\$) a été confirmée par un tribunal du Burkina Faso. Cette réclamation concerne un montant de 8,6 millions XOF (0,02 M\$) dû par la filiale de la Société à un fournisseur, qui était redevable au Requérant. La Société conteste vigoureusement cette réclamation et a fait un appel de la décision. Sur la base d'un avis juridique, la direction estime que la réclamation est non fondée et qu'elle aura gain de cause lors de l'appel.

En août 2020, un montant de 266,8 millions XOF (0,64 M\$) a dû être déposé dans un compte de trésorerie soumis à restrictions par l'institution financière de la Société au Burkina Faso à la demande du Requérant. Le Requérant a également menacé de saisir certains actifs commerciaux de la filiale de la Société afin de satisfaire sa réclamation. Bien que la direction espère avoir gain de cause à l'appel, en septembre 2020 la Société a prélevé sur sa Facilité de crédit et déposé des liquidités d'un montant de 576,8 millions XOF (1,37 M\$) auprès de son institution financière au Burkina Faso, afin d'éviter la saisie de certains de ses actifs et empêcher toute perturbation des activités de la Société et de sa filiale, en attendant la résolution de l'appel de la Société. En octobre 2020, ces montants ont été déposés dans un compte de trésorerie soumis à restrictions pour un total de 857,2 millions XOF (2,04 M\$) en trésorerie soumise

à restrictions. La direction prévoit récupérer ces montants déposés au moment où elle obtiendra gain de cause à l'appel ou plus tôt si certaines conditions sont remplies.

Néanmoins, étant donné que la réclamation initiale a été confirmée par un tribunal, la Société a comptabilisé une provision de 871,5 millions XOF (2,04 M\$) au quatrième trimestre de l'exercice 2020 (« T4 2020 ») pour cette réclamation et des frais juridiques connexes. Cette provision a été augmentée à 2,08 M\$ au 31 décembre 2020. Si et quand les faits et les circonstances changent (y compris si la Société obtient gain de cause à son appel), le passif comptabilisé sera révisé dans la période au cours de laquelle le changement survient.

Le 21 janvier 2021, la cour d'appel a statué en faveur d'Orbit Garant et annulé la décision initiale. Cette décision reste susceptible d'être portée en appel et la Société a déterminé qu'elle n'annulera pas la provision pour litige tant que la période d'appel n'aura pas expiré et qu'elle aura reçu et examiné le jugement écrit de la cour d'appel.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

Orbit Garant entend devenir le chef de file parmi les sociétés de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») au Chili et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») au Burkina;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur aux parties prenantes de la Société.

## **APERÇU DU SECTEUR**

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières aux services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des petites sociétés) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

## Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Le prix de l'or a considérablement augmenté au cours des 12 derniers mois, le prix au comptant atteignant un niveau record d'environ 2 075 \$US l'once en août 2020. Au moment du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 845 \$US l'once, ce qui représente une augmentation d'environ 17 % par rapport à l'année précédente et une augmentation d'environ 64 % par rapport à son plus bas niveau de prix sur cinq ans à la fin de 2016.

## Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande aux produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix au comptant de chacun de ces métaux sont supérieurs à ceux d'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,61 \$US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,74 \$US la livre, soit une augmentation de 43 %. Les prix au comptant de l'aluminium, du plomb et du zinc se rapprochent actuellement des points médians de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans, tandis que les prix au comptant du cuivre et du nickel sont actuellement proches de leurs sommets de cinq ans.

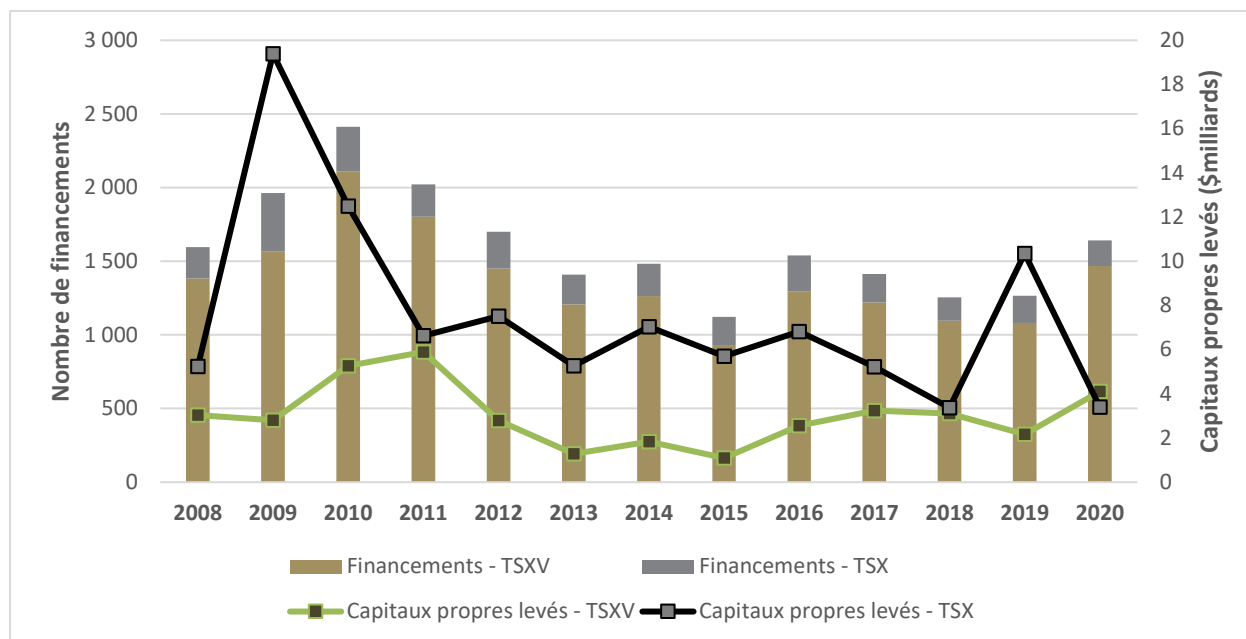
## Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 158 \$US la tonne, comparativement à environ 85 \$US la tonne il y a un an. En janvier 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un sommet de cinq ans à environ 170 \$US la tonne.

## Intervenants du marché

L'industrie minière s'est renforcée au cours des cinq dernières années après la fin d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a conduit à une hausse des valorisations des capitaux propres miniers et à une augmentation de l'activité de financement. Au cours des 12 derniers mois, les conditions du marché se sont améliorées tant pour les sociétés minières de métaux précieux que pour les sociétés minières de métaux de base, soutenues par des hausses substantielles des prix sous-jacents des produits de base.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 à 2020)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé plus de financements en 2020 que n'importe quelle année civile depuis 2012. Selon le Groupe TMX, ils ont réalisé 1 642 financements en 2020 et levé 7,5 milliards de dollars de capitaux propres, comparativement à 1 266 financements qui ont permis de recueillir 12,5 milliards de dollars de capitaux propres en 2019. Le montant du capital-actions pour 2019 comprend un placement de droits de 7,7 milliards de dollars complété par une filiale de Glencore PLC. En excluant cette transaction, le capital-actions total réalisé par les sociétés minières inscrites à la TSX et à la TSX-V en 2020 a été nettement supérieur à celui de 2019. En 2018, les sociétés minières de la TSX et de TSV-V ont réalisé 1 255 financements et levé 6,5 milliards de dollars en capitaux propres, selon le Groupe TMX.

Un rapport de « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (janvier 2021) indique que le financement minier mondial aux petites entreprises et les sociétés intermédiaires se sont élevés à 1,6 milliard de dollars US en décembre 2020. Cela se compare à 980 M\$ US en novembre 2020, qui était à un sommet de trois mois.

Selon l'analyse préliminaire de « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (octobre 2020), les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux sont estimés à 8,7 milliards \$US en 2020, soit une baisse de 11 % par rapport à 9,8 milliards \$US en 2019. S&P est « prudemment optimiste » quant aux budgets pour 2021, notant des prix élevés de l'or et du cuivre et un soutien plus fort des marchés boursiers par rapport aux niveaux de 2019.



## SURVOL DE LA PERFORMANCE

### Résultats d'exploitation du deuxième trimestre clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2021 2 <sup>e</sup> trimestre	Exercice 2020 2 <sup>e</sup> trimestre	Variation en 2021 par rapport à 2020
Produits *	36,1	38,3	(2,2)
Bénéfice brut *	5,4	2,4	3,0
Marge brute (%)	14,9	6,3	8,6
Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>	21,3	12,5	8,8
Bénéfice net (perte nette) *	0,3	(2,4)	2,7
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	0,01	(0,06)	0,07
- de base (\$)	0,01	(0,06)	0,07
- dilué(e) (\$)	0,01	(0,06)	0,07
BAIIA * <sup>2)</sup>	4,4	1,0	3,4
Mètres forés	376 303	365 696	10 607

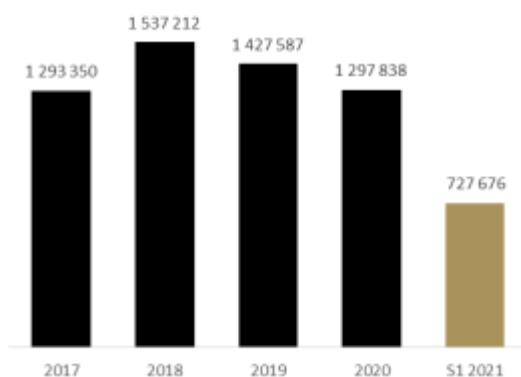
<sup>1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

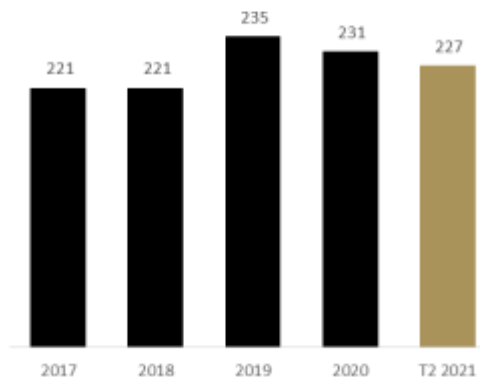
Au cours du T2 2021, Orbit Garant a foré 376 303 mètres, comparativement à 365 696 mètres forés au cours du T2 2020. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T2 2021 se sont établis à 95,08 \$, comparativement à 104,53 \$ au T2 2020. La diminution des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une proportion moindre des activités de forage spécialisé qui sont facturées à un prix supérieur au forage traditionnel. La Société a enregistré 0,2 M\$ lié à la SSUC au T2 2021. Ce montant reconnu comme une réduction du coût des produits tirés de contrats (aucune au T2 2020).

La Société avait 227 appareils de forage au 31 décembre 2020. Au cours du trimestre, un appareil de forage a été acheté, deux appareils de forage traditionnel ont été démantelés et trois furent vendus. Présentement, Orbit Garant a 43 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle et de surveillance informatisée.

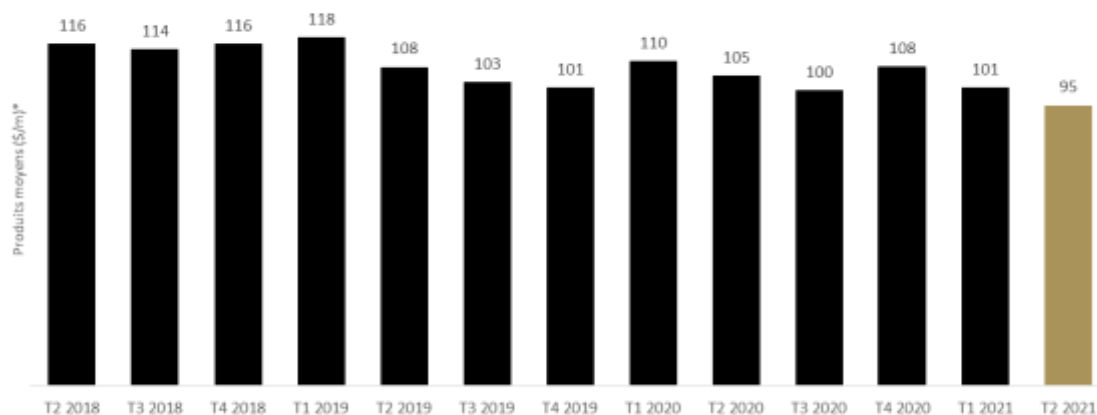
### Mètres forés



### Nombre de foreuses



## Produits moyens par mètre foré



\* Nombres arrondis au dollar près.

## ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

### Produits tirés de contrats

Les produits au T2 2021 se sont établis à 36,1 M\$, comparativement à 38,3 M\$ au T2 2020. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution des activités de forage à l'international dû à l'impact de la pandémie de COVID-19.

Les produits au Canada ont totalisé 29,4 M\$ au T2 2021, comparativement à 28,6 M\$ au T2 2020. Les opérations de forage d'Orbit Garant au Canada ont progressivement augmenté au cours de la seconde moitié du T4 2020 et tout au long du T1 2021 et T2 2021. Les activités de forage de la Société au Canada sont maintenant revenues aux niveaux pré-COVID-19.

Les produits à l'international ont baissé pour se chiffrer à 6,6 M\$ au T2 2021, comparativement à 9,7 M\$ au T2 2020. La baisse des produits à l'international est principalement attribuable à la diminution des activités de forage au Chili, partiellement compensée par l'augmentation des activités en Afrique de l'Ouest.

### Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T2 2021 s'est chiffré à 5,4 M\$, une hausse de 3,0 M\$ comparativement à celui de 2,4 M\$, dégagés au T2 2020. La marge brute s'est établie à 14,9 % au T2 2021, comparativement à 6,3 % au T2 2020. Une dotation aux amortissements totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats au T2 2021, comparativement à 2,4 M\$ au T2 2020. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, était de 21,3 % au T2 2021, comparativement à une marge brute ajustée de 12,5 % au T2 2020. Le bénéfice brut et les marges d'Orbit Garant ont été positivement influencés par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et les initiatives de réductions des coûts, qui ont compensé les défis logistiques supplémentaires et les coûts connexes dus à la COVID-19.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,7 M\$ (ce qui représente 10,1 % des produits) au T2 2021, comparativement à 4,2 M\$ (ce qui représente 10,8 % des produits) au T2 2020. La baisse des frais généraux et administratifs de la Société reflète les mesures de réduction de coût qui ont été mises en œuvre après le début de la pandémie.

### **Résultats d'exploitation**

Un bénéfice d'exploitation ont été de 2,7 M\$ au T2 2021, comparativement à une perte d'exploitation de 0,6 M\$ au T2 2020.

Le bénéfice d'exploitation liée au forage au Canada s'est établi à 3,5 M\$, au T2 2021, comparativement à une perte d'exploitation de 0,1 M\$ au T2 2020. L'écart positif reflète l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et les initiatives de réductions des coûts.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,8 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 0,5 M\$ inscrit au T2 2020. La perte d'exploitation au T2 2021 est attribuable à l'impact de la pandémie au Chili, tel que discuté ci-dessus.

### **Perte de change**

La perte de change a été de 0,1 M\$ au T2 2021, comparativement à un montant négligeable au T2 2020.

### **BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA s'est chiffré à 4,4 M\$ au T2 2021, comparativement à 1,0 M\$ au T2 2020. Le BAIIA a été positivement influencés par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et les initiatives de réductions des coûts

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T2 2021, conformément au T2 2020.

### **Impôt sur le résultat (recouvrement)**

La charge d'impôts a été de 0,5 M\$ au T2 2021, comparativement à un recouvrement d'impôt sur le revenu de 0,1 M\$ au T2 2020.

### **Bénéfice net**

Un bénéfice net au T2 2021, a été de 0,3 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,4 M\$, ou 0,06 \$ par action, au T2 2020. La variance positive reflète l'amélioration des marges brutes, positivement influencés par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et les initiatives de réductions des coûts.

SIX MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

SIX MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2021 Six mois	Exercice 2020 Six mois	Variation en 2021 par rapport à 2020
Produits *	71,7	81,6	(9,9)
Bénéfice brut *	14,1	9,3	4,8
Marge brute (%)	19,7	11,5	8,2
Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup>	26,3	17,2	9,1
Bénéfice net (perte nette)*	3,8	(1,3)	5,1
Bénéfice net (perte nette par action ordinaire –	0,10	(0,03)	0,13
- de base (\$)	0,10	(0,03)	0,13
- dilué(e) (\$)			
BAIIA * <sup>(2)</sup>	12,8	6,1	6,7
Mètres forés	727 676	753 120	(25 444)

<sup>(1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

<sup>(2)</sup> BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

### Revenu des contrats

Les produits ont totalisé 71,7 M\$ pour les six mois clos le 31 décembre 2020, comparativement à 81,3 M\$ pour la même période de l'exercice 2020. La diminution des produits est principalement attribuable à une diminution mondiale des activités de forage attribuable à l'impact de la pandémie de la COVID-19.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 60,8 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice 2021, comparativement à 64,0 M\$ pour la même période de l'exercice précédent, une baisse de 3,2 M\$. La baisse est principalement attribuable à la baisse d'une année à l'autre des mètres forés au T1 2021. Les activités de forage de la Société au Canada ont graduellement augmenté au cours de la dernière moitié du T4 2020 et sont revenues maintenant au niveau d'avant la COVID-19.

Le forage à l'international a généré des produits de 10,9 M\$ au cours des six mois de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 17,6 M\$, durant la même période de l'an dernier, soit une baisse de 6,7 M\$. La baisse des produits à l'international est principalement attribuable à la baisse des activités de forage en raison de la pandémie, partiellement compensée par une augmentation des activités de forage en Afrique de l'Ouest au cours du T2 2021.

### Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2021 a été de 14,1 M\$, comparativement à 9,3 M\$ pour la même période de l'exercice 2020. La marge brute a été de 19,7 % comparativement à 11,5 % pour la même période l'année dernière. La dépense d'amortissement de 4,7 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour les six premiers mois de l'exercice 2021, conformément à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a été de 26,3 % pour les six premiers mois de l'exercice 2020 comparativement à une marge brute ajustée de 17,2 % à la même période de l'exercice précédent. Les marges ont été positivement affectées par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, les initiatives de réductions des coûts et les programmes d'aide gouvernementale, qui ont compensé les défis logistiques supplémentaires et les coûts connexes dus au COVID-19. Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, le coût des produits des contacts a été réduit de 2,6 M\$ en raison du soutien financier enregistré dans le cadre du programme des SSUC.

## Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 6,9 M\$ (ce qui représente 9,6 % des produits) pour la période de six mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 8,5 M\$ (ce qui représente 10,5 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. La baisse des frais généraux et administratifs de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2021, reflète une réduction de 0,2 M\$ découlant du soutien financier du programme de la SSUC et des initiatives de réduction des coûts qui ont été mises en œuvre après le début de la pandémie.

## Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour les six premiers mois de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à 9,1 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 3,1 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice 2020.

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 11,4 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 5,2 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice 2020. L'écart positif reflète l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la Société et les initiatives visant à réduire les coûts après le début de la pandémie et le soutien financier de 2,6 M\$ qu'Orbit Garant a enregistré dans le cadre du programme SSUC.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 2,3 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 2,1 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice 2020. L'augmentation de la perte d'exploitation durant les six premiers mois de l'exercice 2021 est principalement attribuable à l'impact de la pandémie, tel que discuté ci-dessus.

## Perte de change

La perte de change a été négligeable pour les six premiers mois de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à une perte de change de 0,2 M\$ durant la première moitié de l'exercice 2020.

## BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 12,8 M\$, comparativement à 6,1 M\$ à la même période de l'an dernier. Le BAIIA pour les six premiers mois de l'exercice 2020 inclut 2,8 M\$ en soutien financier que la Société a comptabilisé dans le cadre du programme SSUC.

## Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme et des obligations locatives pour les six premiers mois de l'exercice 2021 se sont élevés à 1,3 M\$ comparativement à 1,4 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

## Impôt sur le résultat (recouvrement)

La charge d'impôt sur le résultat fut de 2,1 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à la charge d'impôt de 0,4 M\$ pour la même période de l'exercice 2020.

## Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net pour les six premiers mois clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à 3,8 M\$ ou 0,10 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,3 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour les premiers mois de l'exercice 2020. L'augmentation du bénéfice net reflète l'amélioration des marges brutes, positivement influencés par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, les initiatives de réduction des coûts et des 2,8 M\$ enregistrés dans le cadre du programme SSUC, partiellement contrebalancée par une baisse des activités de forage attribuable à la pandémie, particulièrement au cours du T1 2021.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2021		Exercice 2020				Exercice 2019	
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits tirés de contrats *	31,6	35,6	20,2	36,0	38,3	43,3	44,4	37,4
Bénéfice brut <sup>1)</sup> *	5,4	8,7	2,3	1,3	2,4	6,9	4,7	3,1
Marge brute (%)	14,9	24,6	11,5	3,5	6,3	16,0	10,6	8,2
(Perte nette) résultat net *	0,3	3,5	(2,7)	(3,4)	(2,4)	1,1	(0,8)	(1,4)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	0,01	0,09	(0,08)	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)
	0,01	0,09	(0,08)	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)

<sup>1)</sup> Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 2,7 M\$ au T2 2021, comparativement à 1,2 M\$ au T2 2020.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 2,3 M\$ au T2 2021, comparativement à une diminution de 0,3 M\$ au T2 2020. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au T2 2021 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Un montant de 2,0 M\$ lié à la diminution du total des débiteurs et charges payées d'avance; et
- un montant de 1,3 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs; facteurs partiellement contrebalancés par
- un montant de 1,0 M\$ lié à l'augmentation des stocks.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,4 M\$ au T2 2021, comparativement à 3,2 M\$ au T2 2020. Au cours du T2 2021, 1,2 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,8 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

### Activités de financement

Au cours du T2 2021, les activités de financement de la Société ont entraîné une réduction de 5,7 M\$ de la dette à long terme et des obligations locatives, comparativement à une augmentation de 1,5 M\$ au cours du T2 2020.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts dans le cadre d'une facilité de crédit (la « **Facilité de crédit** ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 12 décembre 2018, la Société et la Banque Nationale ont conclu une troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit et, le 28 juin 2019, la Société et la Banque Nationale ont conclu une modification à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée. Conformément à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée, telle qu'amendée, la Facilité de crédit se compose d'une Facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par l'EDC. La durée actuelle de la Facilité de

crédit expire le 2 novembre 2021. D'autres modifications ont été effectuées à la Facilité de Crédit modifiée et réitérée en mars et juin 2020, afin de modifier certaines clauses restrictives de nature financière applicable au T4 2020 et les trimestres futurs.

La Société a remboursé un montant net de 5,0 M\$ au cours du T2 2021 sur sa Facilité de crédit, comparativement à un prélèvement de 2,3 M\$ au T2 2020. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris 1,0 M\$ US (1,3 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme s'élevait à 21,6 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 28,7 M\$ au 30 juin 2020, une baisse de 7,1 M\$.

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 31,4 M\$ comparativement à 52,1 M\$ au 30 juin 2020. La diminution du fonds de roulement découle de la reclassification du montant dû sur la facilité de crédit, des passifs non courants aux passifs courants en raison du fait que la date d'échéance de la facilité de crédit est actuellement le 2 novembre 2021. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

### **Sources de financement**

Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de crédit et à la convention de prêt de EDC.

La Facilité de Crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La Facilité de Crédit vient à échéance au plus tard le 2 novembre 2021 et, par conséquent, la Facilité de Crédit a été reclassée à titre de passif courant. La Société et le prêteur sont en discussion pour un amendement et renouvellement de la Facilité de Crédit pour tenir compte de la position financière actuelle et prévue de la Société ainsi que l'environnement actuel du marché. La Société s'attend à ce que la disponibilité en vertu de la Facilité de Crédit continue de lui procurer suffisamment de liquidité pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations.

Au 31 décembre 2020, la Société avait prélevé 21,6 M\$ (28,7 M\$ au 30 juin 2020) en vertu de la Facilité de crédit.

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »)

La Facilité de crédit modifiée et réitérée comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir ou conclure des instruments ou contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer. De plus, la Facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2021.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec Exportation et développement

Canada (la « **Convention de prêt EDC** » pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US au financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI qui a été conclue le 11 octobre 2018. La Société devait initialement rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs à compter de mai 2019, échéant en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2,575 M\$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de crédit de la Société. Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a prélevé un montant de 3,4 M\$ (2,575 M\$ US) afin de financer le paiement final dans le cadre de l'acquisition de certains actifs de PPI. Le 23 avril 2020, la Société et EDC ont pris des dispositions pour qu'entre autres, tous les paiements en capital et les intérêts en vertu des prêts avec EDC soient reportés au 16 octobre 2020 et donc les termes de ces prêts ont été prolongés de six mois. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 5,2 M\$ au 31 décembre 2020 (5,9 M\$ au 30 juin 2020).

En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A. une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu deux prêts totalisant CLP\$1 000 millions (environ 1,7 M\$) de Banco ScotiaBank. Les prêts portent des intérêts à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien dans le cadre d'un programme gouvernemental en réponse à la COVID-19. Les prêts n'ont pas de remboursements de capital pendant les six premiers mois et les intérêts courus sur cette période seront payables sur le premier versement.

Orbit Garant estime être en mesure de respecter ses modalités de paiement en vertu de ses accords de dettes et qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales.

#### **TITRES EN CIRCULATION AU 10 FÉVRIER 2021**

Nombre d'actions ordinaires	37 021 756
Nombre d'options	3 396 434
Après dilution	40 418 190

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, la Société a émis 75 000 options à un prix d'exercice de 0,93 \$ par action. Le 2 décembre 2020, 735 000 options ont été émises à un prix d'exercice de 0,80 \$ par action. Au cours du T2 2020, 562 566 options ont été annulées.

#### **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

##### **Transactions entre parties liées**

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd («Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

<b>*(en milliers de dollars)</b>	<b>Période de 3 mois close le 31 décembre 2020</b>	<b>Période de 3 mois close le 31 décembre 2019</b>	<b>Période de 6 mois close le 31 décembre 2020</b>	<b>Période de 6 mois close le 31 décembre 2019</b>
Produits*	6	18	12	32
Charges*	38	37	75	75

Au 31 décembre 2020, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (montant négligeable au 30 juin 2020).



Toutes ces transactions entre parties liées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

### **Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs**

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

* (en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 31 décembre 2020	Période de 3 mois close le 31 décembre 2019	Période de 6 mois close le 31 décembre 2020	Période de 6 mois close le 31 décembre 2019
Salaires et honoraires *	283	313	534	818
Rémunération fondée sur des actions *	114	105	114	105
Total *	397	418	648	923

### **BASE D'ÉTABLISSEMENT**

#### **Mode de présentation**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2020. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 10 février 2021.

## Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

## Révision de la situation financière du 30 juin 2020

La société a identifié une erreur non significative liée au classement de certains biens. Les chiffres comparatifs ont été révisés dans les présents états financiers pour présenter des équipements de 0,7 M\$ et une dette à long terme de 0,6 M\$ qui étaient auparavant déclarés comme immobilisations corporelles et dette à long terme, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, respectivement, au 30 juin 2020. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

## NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

### Amendements à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié la définition d'une entreprise (Amendements à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*) visant à résoudre les difficultés qui surviennent lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Les entreprises doivent appliquer les modifications au plus tard à la date d'ouverture de leur premier exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou après cette date. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la Société a adopté les modifications d'IFRS 3 de manière prospective. Les amendements n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

## BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

### Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2020	Trimestre clos le 31 décembre 2019	Période de six mois close le 31 décembre 2020	Période de six mois close le 31 décembre 2019
Bénéfice net (perte nette) de la période	0,3	(2,4)	3,8	(1,3)
Ajouter :				
Charges financières	0,7	0,7	1,3	1,4
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	0,5	(0,1)	2,1	0,4
Dotation aux amortissements	2,9	2,8	5,6	5,6
<b>BAIIA</b>	<b>4,4</b>	<b>1,0</b>	<b>12,8</b>	<b>6,1</b>

### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

### Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2020	Trimestre clos le 30 septembre 2019	Période de six mois close le 31 décembre 2020	Période de six mois close le 31 décembre 2019
Produits tirés de contrats	36,1	38,3	71,7	81,6
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	30,7	35,9	60,2	72,3
Moins l'amortissement	(2,3)	(2,4)	(4,7)	(4,7)
Charges directes	28,4	33,5	55,5	67,6
Bénéfice brut ajusté	7,7	4,8	16,2	14,0
Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>	21,3	12,5	22,6	17,2

<sup>1)</sup> Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

## FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2020, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont

actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

## **COVID-19**

Les activités, les opérations et la situation financière de la Société pourraient être gravement affectées par l'apparition d'épidémies ou de pandémies ou d'autres crises sanitaires, y compris la COVID-19.

La COVID-19 a eu des répercussions négatives pour la Société et ses clients durant la seconde partie de l'exercice 2020 et le premier trimestre de l'exercice 2021. Les activités chiliennes de la Société continuent d'être affectées négativement par COVID-19. La propagation de l'infection pourrait continuer d'avoir des répercussions sur les clients, les fournisseurs, les commerçants et autres partenaires et avoir une incidence importante sur les activités, les opérations et la situation financière de la Société.

La mesure à laquelle la COVID-19 aura une incidence sur les activités de la Société, y compris ses opérations et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution future qui est très incertaine et ne peuvent pas être prédits au moment, et incluront la durée, la gravité et la portée de toute aggravation des éclosions de la COVID-19 et les mesures prises pour contenir ou traiter toutes éclosions. En particulier, la propagation continue de la COVID-19 ou la résurgence des infections dans les régions qui ont déjà maîtrisé la pandémie pourraient entraîner un ralentissement ou une suspension temporaire des opérations, ou une réimposition de restrictions sur le fonctionnement des services non essentiels.

Les risques aux activités de la Société comprennent, sans limitation, le risque de rupture des contrats importants et des ententes avec les clients, la santé des employés, la productivité du personnel, l'augmentation des primes d'assurance, les limitations des déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel de l'industrie, des mesures restrictives prolongées mises en place pour contrôler une éclosion de maladie contagieuse ou autres développements défavorables à la santé publique au Canada ou sur l'un des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités et autres facteurs qui dépendront des développements futurs au-delà du contrôle de la Société, qui peuvent avoir un effet important et négatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Rien ne garantit que la Société ne verra pas la productivité de sa main-d'œuvre diminuer ou que la Société n'entraînera pas une augmentation des coûts médicaux ou des primes d'assurance en raison de ces risques pour la santé. Dans les circonstances, la Société ou ses clients, fournisseurs et autres partenaires peuvent être forcés de déclarer la force majeure sur certains contrats. De plus, la pandémie du coronavirus pourrait nuire aux économies et aux marchés financiers mondiaux, ce qui pourrait avoir un ralentissement économique qui pourrait avoir un effet négatif sur la demande de services de forage, les perspectives de la Société et sa capacité d'atteindre ses objectifs. La Société continue de surveiller la situation et l'impact que la COVID-19 pourrait avoir sur ses activités.

## **Risques liés à la structure et aux actions ordinaires**

### ***Risques liés au marché boursier***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

### ***Influence des actionnaires existants***

En date du 10 février 2021, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 25 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

### ***Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société***

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### ***Dilution***

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

## **PERSPECTIVES**

Orbit Garant continu de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur ses activités. Alors qu'Orbit Garant intensifie ses activités au Canada et en Afrique de l'Ouest, mais l'activité de la Société au Chili continue d'être à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la pandémie. On ne sait pas à l'heure actuelle si, ou quand l'activité de forage d'Orbit Garant atteindra les niveaux d'avant la pandémie.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme du forage dans l'industrie minière sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme, à mesure que les réserves des mines existantes s'épuisent. Le prix élevé actuel de l'or pourrait inciter les sociétés minières à augmenter leurs dépenses d'exploration et de développement des projets aurifère à court terme. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 78 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

La direction est également encouragée par le fort rebond du prix du cuivre, qui a augmenté d'environ 78 % par rapport à son creux de 2,10 \$ US la livre en mars 2020. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves de cuivre nécessite une augmentation des activités d'exploration du cuivre au cours des prochaines années. La vigueur actuelle du prix du cuivre pourrait inciter à accroître les dépenses d'exploration et de développement des projets de cuivre.

Orbit Garant a généré 85 % de ses revenus grâce à ses activités canadiennes au premier semestre de l'exercice 2021. S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde où la production devrait augmenter considérablement au cours des cinq prochaines années. À ce titre, Orbit Garant est bien placée pour tirer profit des perspectives positives pour le secteur minier aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui opèrent au Canada est la valeur actuelle inférieure du dollar canadien par rapport au dollar

américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,79 \$ US.

Les activités internationales d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base, ainsi qu'un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili, et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée.

La récente volatilité politique et les troubles civils au Chili et les préoccupations en matière de sécurité régionale au Burkina Faso entraînent le retard ou l'interruption de certains projets de forage minier dans ces pays au cours de l'exercice 2020 de la Société. C'était avant la pandémie de la COVID-19, qui a perturbé la plupart des projets de forage minier restants de la Société dans ces pays. La Société estime que l'impact de la situation au Chili sur les projets de forage minier a maintenant diminué. Les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se trouvent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents de violence. La Société continue de surveiller la situation au Burkina Faso et est activement à la recherche de projets de forage dans d'autres juridictions en Afrique de l'Ouest. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les zones où la sécurité de ses employés peut être maintenue de manière appropriée.

La direction croit que la technologie informatisée de surveillance et de contrôle exclusive de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de forage consommable, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 43 appareils de forage dotés de sa technologie informatisée de surveillance et de contrôle qui sont tous actuellement déployés sur des projets clients. Ces foreuses de nouvelle génération ont obtenu une augmentation significative des taux de productivité par rapport à celle obtenue à l'aide de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances, ce qui a entraîné de nouveaux contrats ou le renouvellement de contrats de forage souterrain à plus long terme.

La direction continuera de se concentrer sur la maximisation de la valeur des parties prenantes en: gérant sa structure de coûts variables et sa trésorerie, en optimisant l'utilisation de ses appareils de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé et en maintenant des normes de santé et de sécurité solides, alors qu'elle intensifie progressivement ses activités dans les territoires qui ont levé les restrictions connexes à la COVID-19. Orbit Garant continuera également d'évaluer les possibilités d'accroître sa présence sur le marché, tant au Canada qu'à l'international.

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent,

le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.